

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 05/06/2024 - 9063 - 2022 B 01859 - 913 154 365 - 49 PICHELIN

49 PICHELIN

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 94 rue des Hauts Pavés

44000 NANTES

913 154 365 RCS NANTES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE
DU 17 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre,

Le dix sept mai,

à quinze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation faite par la présidente. Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1.000 actions composant le capital.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la société FINANCIERE PICHELIN, représentée par Monsieur Guillaume PICHELIN en qualité de Présidente de la société.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du président,
- les statuts,

Puis Monsieur le Président déclare que le rapport du gérant, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Renonciation à se prévaloir du défaut de mise à disposition des documents prévus par les dispositions de la loi, des règlements et des statuts de la Société ;
- Prise d'acte de la démission de la société IMMO PIERRE de ses fonctions de Directeur général ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

MA GP

AM

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, renoncent à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir du défaut de respect des délais de communication des documents relatifs au présent acte, tels que ces délais sont prévus par la loi, les règlements en vigueur et les statuts de la Société dans les formes et les délais prescrits par ces dispositions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de la société IMMOPIERRE représentée par Monsieur Cédric BÉCHU de ses fonctions de directeur général à compter du 29 décembre 2023 et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

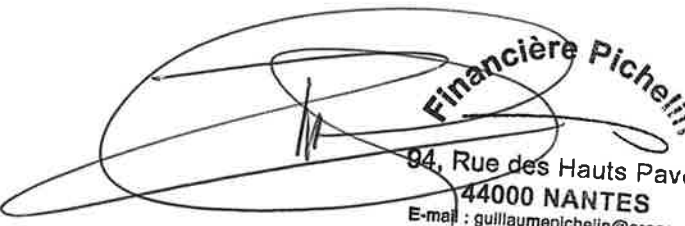
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

FINANCIERE PICHELIN

Présidente

Rep. par Monsieur Guillaume PICHELIN


Financière Pichelin
94, Rue des Hauts Pavés
44000 NANTES
E-mail : guillaumepichelin@orange.fr
Tél. 06 89 47 25 82
SIRET 498 276 203 00029
NAF 6420 Z
S.A.R.L. au Capital de 1.000 €


MAI NANTES
94 rue des Hauts Pavés
44000 NANTES
Siret : 894 743 285 00021


IMMOPIERRE
14 rue de Aliez
44100 NANTES
Siret : 833 828 809 00024